

# FORMULAIRE DE RÉPONSE



## Coordonnées

**Comité : Jean-Pierre Bédard, Jean-Pierre Chénard, Luc Trépanier (membres du conseil d'administration) et Andrée Lapointe (conseillère en développement)** Conseillère au comité : Claire Binet, administratrice au conseil d'administration du Centre d'interprétation de la côte de Beaupré

**Adresse : 310 Langelier, bureau 120, Québec, G1K 5N3**

**Courriel : andree.lapointe@culture-quebec.qc.ca**

**Nom de l'organisation :**

**Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches**

**« Du moins, puisque notre regroupement a pris forme, qu'il vit et progresse, nous associant dans la poursuite d'objectifs essentiels, du moins sommes-nous ici au coude à coude dans l'effort obstiné de faire de la part du pays que nous habitons un lieu où l'esprit et l'émotion, dans le mélange quelquefois explosif qu'ils réalisent et qu'on appelle art, aient pleinement droit de cité. »**

*André Ricard, écrivain*



## Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

### Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

### Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

### Votre réponse

*Les réponses sont inscrites en italique.*

Défis :

- A) Baisse de la population active
- B) Changements climatiques
- C) Transition énergétique
- D) Vitalité sociale
  - services de proximité
  - espace de vie dynamique : contrer le décrochage scolaire  
participer à la mobilisation des milieux scolaires,  
syndical et économique  
élargir le savoir et la connaissance

**Réponse :**

*Nous partageons cette vision des défis, et ajouterions le suivant :*

*Concentration de la presse*

## Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

### Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

### Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

#### Réponse :

##### **Question 2A**

Acquis : (les plus importants en souligné)

- Tradition d'action collective et de solidarité;
- Rayonnement culturel exceptionnel, qui puise sa source dans tous les territoires et singularise le Québec dans son environnement nord-américain (puiser dans le réservoir de culture);
- Système social développé et plus égalitaire;
- Réseau d'éducation et d'universités bien réparties sur le territoire;
- Chantiers entrepris pour expérimenter et entrevoir des perspectives d'avenir;

##### **Question 2B**

Autres acquis :

- *Force de l'identité culturelle québécoise, des collectivités basées sur l'héritage créatif, également modulée dans des perceptions régionales positives;*
- *Actif patrimonial de qualité, diversifié et réparti sur le territoire qui devrait bénéficier de l'application à court terme d'une nouvelle loi sur le patrimoine culturel;*

# Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

## Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

## Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

¾ de la population québécoise est dans les villes  
Communauté métropolitaine de Québec compte 10% de la population  
Les communautés rurales comptent 26% de la population au Québec  
L'espace rural a un patrimoine collectif exceptionnel à préserver

### Réponse aux questions 3A et 3B :

Défis :

- Miser sur la convergence, la coopération et les synergies pour élaborer des solutions qui résorbent les disparités et tirent l'ensemble des territoires vers le haut; perspective de symétrie et de réciprocité;
  - ✓ *Miser davantage sur les arts et le patrimoine comme moteur de la qualité de vie et de vitalité sociale et économique pour les petites municipalités et les municipalités rurales (« autant d'artistes dans les petites villes et les municipalités rurales que dans l'ensemble des villes de Toronto et Montréal », tiré du 29<sup>e</sup> rapport des Regards statistiques sur les arts de Hill Stratégies);*
  - ✓ *Contribuer à faire partager les définitions et mesures de la nouvelle Loi sur le patrimoine culturel, en mettant l'accent sur le patrimoine immatériel et paysager;*
  - ✓ *Élaboration et mise à jour de statistiques (études d'impact) démontrant la valeur de la culture, et plus particulièrement des investissements ruraux dans la culture;*
  - ✓ *Développer des stratégies de communication qui ciblent les gouvernements, le secteur privé, les organismes clé et le public;*
  - ✓ *Doter les municipalités de capacités humaines et financière afin d'intégrer effectivement la culture à la planification municipale (par exemple par le soutien adéquat au Réseau Villes et villages d'art et de patrimoine).*
- Déficit de couverture régionale de l'information;
  - ✓ *Documenter, analyser et développer des stratégies d'amélioration de la couverture médiatique;*
  - ✓ *Soutenir les médias communautaires et leur approche citoyenne sur l'ensemble du territoire.*

## Partie II : orientations et propositions

### Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

### Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

### Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

#### Vision :

- Des milieux de vie attrayants
- Des communautés interdépendantes
- Un engagement dans le développement durable
- Un ancrage culturel suscitant fierté et action citoyenne

#### Valeurs :

- ✓ La personne ou le capital humain
- ✓ La communauté et l'appartenance
- ✓ L'environnement

#### Principes :

- Équité
- Subsidiarité : proximité des décisions par rapport aux citoyens, nouveaux leviers à l'échelle appropriée selon la réalité territoriale, base asymétrique
- Modulation : adaptation des actions et des normes
- Diversification : multifonctionnalité du territoire et diversification de la base économique

#### Domaine :

- Arts, culture et patrimoine

#### Réponses : Concernant le domaine culturel :

### **Question 4B**

*Principes d'intervention :*

- ✓ *Accessibilité, tant sur le plan physique, intellectuel que financier;*
- ✓ *Diversité de produits et de services culturels et de qualité;*
- ✓ *Participation citoyenne aux décisions;*

*Priorités de développement dans le domaine culturel pour nos régions :*

- *Développer et mettre en oeuvre une stratégie visant à améliorer la couverture médiatique de l'activité culturelle;*
- *Stimuler les investissements en infrastructures à l'échelle communautaire, tant pour la création, la mise aux normes que l'actualisation des équipements culturels;*
- *Développer une stratégie de développement du financement privé;*
- *Accroître l'acquisition des savoirs et le capital de compétences en favorisant le perfectionnement, particulièrement au niveau du maintien des services de perfectionnement des Conseils de la culture;*
- *Mettre l'accent sur la recherche et le développement créatifs;*

### **Question 4C**

*Le vocable occupation réfère à une notion négative. En ce sens, nous suggérerions une appellation qui utiliserait un vocable plus positif, tel que « ancrage », qui reflète mieux l'image d'identité forte, de choix, de décision menant à un gain.*

## Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

## Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

## Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

### Réponse :

#### Questions 5A et 5 B

*L'ensemble des propositions ont un impact sur la culture, et divers moyens peuvent contribuer à son développement. Les éléments proposés par le Conseil de la culture se retrouvent en italique dans les propositions 1,2 et 3, mais seront traités de façon particulière pour la question 4, que nous considérons comme la plus importante.*

#### Orientations :

- 1- Habiter : favoriser l'engagement des communautés dans l'aménagement écologique et dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens (dynamique culturellement, signature et noyaux villageois, conservation des bâtiments ayant valeur patrimoniale, encourager les politiques culturelles)
  - ✓ *Compléter la dotation en agents culturels des villes et de MRC du Québec , poursuivre l'adoption de politiques culturelles locales et favoriser les ententes de développement régionales en partenariat avec divers acteurs du milieu (particulièrement pour la Chaudière-Appalaches);*
  - ✓ *Développer des stratégies, des programmes et des actions afin de valoriser, préserver et réhabiliter le patrimoine urbain et rural;*
  - ✓ *Soutenir de façon adéquate les Sociétés d'histoire et les Centres d'archives privés, lieux par excellence de participation citoyenne et porteurs de la mémoire collective;*

- ✓ *Encourager la mise en place de Prix du patrimoine par l'ensemble des Conseils de la culture du Québec;*
- ✓ *Accélérer l'adoption de la Loi 82 portant sur le patrimoine au Québec ainsi que le plan d'action qui permettra sa mise en œuvre;*

2- Développer : privilégier une approche de développement axée sur les territoires, renforçant les capacités des communautés à innover, à prendre en charge leur propre développement durable pour saisir les perspectives de l'économie verte et du savoir (entreprises artisanales, appellations, politiques d'achat local, innovation, institutions d'éducation investies dans la communauté)

- ✓ *Favoriser le maintien et l'implantation de petits entrepreneurs artisanaux en région par différents programmes fiscaux;*
- ✓ *Améliorer le financement des écoles de formation en métiers d'art du Québec;*
- ✓ *Resserrer les liens entre le milieu de la culture et celui de l'éducation;*
- ✓ *Soutenir financièrement l'accès des élèves aux sorties culturelles (par exemple en défrayant les frais de transport);*

3- Desservir : accompagner les communautés à entreprendre un virage majeur en matière de transport et à assurer à leurs citoyens une desserte suffisante en technologie et en services

- ✓ *Rendre accessible une grande diversité de contenus numériques culturels sur le réseau du Portail culturel québécois;*
- ✓ *Étendre les réseaux Internet à l'ensemble du territoire (certains régions de la Chaudière-Appalaches n'étant toujours pas desservies en haute vitesse);*
- ✓ *Mettre en place des programmes permettant la réfection de sites Web ainsi que la participation aux réseaux sociaux virtuels;*

4- S'approprier : se réapproprier collectivement nos territoires en puisant dans la culture, en valorisant l'info locale et la connaissance des territoires et en renforçant la maîtrise des leviers de développement

Sur le plan de la culture :

- ✓ *Rappelons que les conseils de la culture régionaux agissent directement sur l'ensemble du territoire sur ces problématiques, et doivent en ce sens être reconnus comme les intervenants de première ligne en développement culturel et être adéquatement soutenus.*

- *Encourager le rapprochement entre les régions, entre le monde rural et le monde urbain, par le truchement de la culture et la connaissance des territoires;*
- *Favoriser l'accessibilité à la culture partout sur le territoire en encourageant la circulation des oeuvres et la diffusion locale;*
- *Accroître la fréquentation des lieux culturels pour des publics ciblés ( par exemple les jeunes et les aînés);*
- *Valoriser les terroirs, les savoir-faire locaux et le climat de créativité dans les communautés par le biais de la culture;*
- *Promouvoir l'apport de la culture et des artistes dans l'innovation sociale et poser un regard neuf sur les potentiels des territoires (services, paysage, environnement, participation citoyenne, etc.);*

- Poursuivre les efforts afin d'améliorer les conditions de pratique des artistes sur l'ensemble du territoire.

Sur le plan de l'information locale et régionale :

✓ *L'amélioration de la couverture médiatique régionale est une priorité du plan d'action triennal du Conseil de la culture; à cet effet le Conseil a fait des représentations auprès du CRTC, a produit une analyse de la couverture consacrée aux arts et à la culture par la télévision et la radio de Radio-Canada, et a également réalisé certaines interventions auprès de médias écrits régionaux.*

- *Revoir le rôle des diffuseurs publics dans la valorisation de l'information régionale;*
- *Renforcer les capacités des médias communautaires et locaux, par le biais de la formation;*
- *Encourager l'innovation et les initiatives mobilisant de nouveaux partenariats pour la production et la diffusion de l'information (exemple : partenariat national-local entre un diffuseur public et des médias communautaires dans les régions, partenariat région-université-Cégep, etc.);*
- *Explorer des voies visant à valoriser l'information régionale dans les nouveaux médias.*

## **Question 5C**

### Mission du Conseil de la culture

*Le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches a pour mission de favoriser le développement des arts et de la culture sur son territoire. Il regroupe plus de 200 organismes culturels et représente quelque 2 500 artistes professionnels et travailleurs culturels.*

*Engagé au service du milieu culturel depuis 25 ans, le Conseil de la culture est le seul organisme à regrouper, à représenter et à offrir des services aux professionnels de l'ensemble des domaines artistiques et culturels.*

*La concertation menée par le Conseil de la culture conduit à des actions de développement, de sensibilisation, de représentation et de promotion et lui permet de jouer un rôle-conseil en arts et culture auprès de différents partenaires.*

### Enjeux prioritaires pour nos régions (tirés des diagnostics culturels régionaux) :

#### **Capitale-Nationale**

- ✓ *Développer les publics;*
- ✓ *Améliorer la qualité du parc d'équipements culturels;*
- ✓ *Diversifier et accroître le financement de la culture;*
- ✓ *Créer des emplois et des débouchés, pour assurer le maintien des ressources humaines dans la région et leur relève.*
- ✓ *La table de patrimoine-histoire a une préoccupation particulière pour le projet de mise en valeur de l'îlot des palais à Québec.*

## Chaudière-Appalaches

- ✓ Favoriser une meilleure reconnaissance de l'importance des arts et de la culture, en améliorant la diffusion de l'information artistique et culturelle et la couverture médiatique consacrée aux arts et à la culture;
- ✓ Miser sur la consolidation et le développement des quatre secteurs culturels identifiés comme structurants dans la région (patrimoine, musées, diffusion des arts de la scène, bibliothèques);
- ✓ Miser sur l'accroissement des ressources pour les organismes artistiques et culturels et soutenir l'émergence et le développement de l'activité artistique professionnelle;
- ✓ Diversifier et accroître le financement des arts et de la culture provenant des différents paliers gouvernementaux et des partenaires privés;
- ✓ Appuyer la mise aux normes, l'implantation et le développement d'équipements culturels sur le territoire;
- ✓ Favoriser les initiatives visant à stimuler la fréquentation des activités culturelles de la région, notamment chez les jeunes.
- ✓ Le Projet de laboratoire rural en culture La Centaurée, de Notre-Dame-du-Rosaire est un exemple exceptionnel de développement culturel en région, que nous souhaiterions voir se multiplier;
- ✓ La table de patrimoine-histoire a une préoccupation particulière pour le projet de restauration de la Maison natale Louis-Fréchette, à Lévis.

## Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

*Soulignons que la très forte dépendance des rentrées de taxes foncières dans le financement des municipalités est une grande tentation pour les élus municipaux de rechercher des solutions faciles et à court terme, qui vont souvent à l'encontre du développement durable, d'un ancrage territorial et d'une interdépendance qui valorise les différences. Le gouvernement aurait avantage à réfléchir à des alternatives de financement des entités municipales afin de les dégager de cette emprise.*

*En outre, malgré plusieurs initiatives heureuses, force est d'admettre que la méconnaissance des territoires et de leur valeur conduit encore trop souvent des décideurs locaux à des actions qui altèrent les particularités et les différences qui font la richesse de ces territoires et articulent les interdépendances entre l'urbain et le rural, de même qu'entre les régions. Une approche transversale entre différents ministères et des applications communes des lois, programmes et plans d'action sont nécessaires.*

*En résumé, pour contrer la menace d'altération des territoires, il est impératif que le gouvernement envoie aux décideurs un message clair de responsabilisation à l'égard des éléments qui constituent la trame de leur identité.*

# Merci d'avoir contribué à cette consultation

## Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca)
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse  
Solidarité rurale du Québec – Consultation  
85, rue Notre-Dame, bureau 204  
Nicolet (Québec) J3T 1V8

## Commentaires et information :

Site Internet : [www.territoires.qc.ca](http://www.territoires.qc.ca)  
Courriel : [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca)  
Téléphone : (819) 293-6825

**Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).**